

14-18 CENTENAIRE

96^{ème} Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

10h30

Messe du souvenir en l'Eglise de Saint-Varent

11h30 CARTE POSTALE

Rassemblement, place du Général De Gaulle

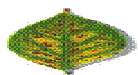
11h45

Départ du défilé avec la fanfare du "Rayon"

12h00

Arrivée au cimetière avec dépôt de gerbes
et lecture des messages.

100
ans
14-18



INFORMATIONS MUNICIPALES



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2014



- Le conseil municipal a validé plusieurs modifications statutaires d'agents de la Commune, ainsi que différentes primes.
- Des changements à la marge des

statuts de la Communauté de Communes du Thouarsais ont également été votés. Une délibération a été adoptée autorisant une délégation inter-communale afin de permettre

des groupements de commande.

- Une demande de subvention auprès de la CCT a été décidée pour le financement de la seconde tranche de sécurisation.

RECRUTEMENT DE SIX AGENTS RECENSEURS



La commune de Saint-Varent réalisera l'enquête du recensement de sa population en 2015. La collecte débutera le 15 janvier et se terminera le 14 février 2015. A cet effet, la commune recherche des candidats au poste d'agent recenseur pour cette période. Six agents seront recrutés.

Si vous êtes intéressé (e), vous pouvez dès à présent envoyer votre candidature à Monsieur le Maire de Saint-Varent - 3 place de l'Hôtel de Ville 79330 Saint-Varent.

Disponibilité, rigueur et discrétion seront exigées pour cet emploi.

INFORMATIONS



- La municipalité a acquis deux maisons rue Novihéria. Ces habitations sont vouées à la destruction, c'est la continuité du projet d'aménagement du centre-bourg.
- L'ancien bâtiment du magasin « Jeannot » a été vendu.
- Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont en-cours dans la rue qui longe la médiathèque et le Crédit Agricole.

DÉMÉNAGEMENT

Depuis le mercredi 22 octobre dernier, le service administratif de la mairie de Saint-Varent a emménagé dans ses nouveaux locaux.



En effet, le service administratif a investi les bureaux de l'ancien SIVU Aide à Domicile du Saint-Varentais.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** est une taxe instituée par les communes ou groupements de communes.

Elle s'applique aux propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes du Thouarsais a la compétence « **Ordures ménagères** » et a fixé la taxe à 11,03 % pour le bourg et à 9,96 % pour les villages.

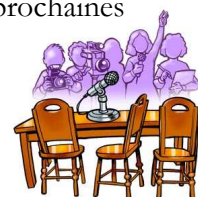
Le montant de la **TEOM** à payer est indiqué sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Certains foyers trouveront un avantage à ce nouveau système de calcul (familles avec enfants, maisons ou appartements à faible valeur locative) et d'autres non (personnes seules, couples sans enfants, propriétés à forte valeur locative).

Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER

L'équipe municipale a décidé de mettre en place des réunions publiques de quartier. Ces réunions permettront de recueillir les avis et les positions des habitants sur les réalisations et les projets menés. Mais également de connaître les attentes et les difficultés au quotidien et de présenter les grandes orientations et les réalisations sur la ville et le quartier.

Ces échanges seront l'occasion pour les élus de répondre de façon précise aux questions. Les prochaines réunions sont prévues le :



- **Lundi 17 novembre 2014** ➔ La Digue, route de Bouillé, rue de la Perception, rue des Bournais, avenue de la Gare, rue de la Laiterie, rue du Fief de la croix.
- **Lundi 1^{er} décembre 2014** ➔ Boucoeur.

Le concours du « PLUS BEAU SAPIN DÉCORÉ » est renouvelé.

Les sapins seront déposés dans les quartiers de Saint-Varent et dans les villages qui en auront fait la demande.

Les inscriptions sont obligatoires et se font, le plus rapidement possible, à la mairie.





INFORMATIONS DIVERSES ET ASSOCIATIVES



ADOPTEZ VOTRE QUARTIER !!!

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, la commission « *Environnement et Cadre de Vie* » vient faire appel aux Saint-Varentais. Vous habitez dans une rue, un quartier et/ou un village. Cet environnement, vous le connaissez et vous souhaitez des améliorations visuelles. Elles peuvent être minérales, végétales, issues de la récupération, de la rénovation et la mise en valeur du petit patrimoine, etc...

L'important est l'amélioration du cadre de vie.

Pour cela, la commune s'engage dans une démarche de votre bien-être. En effet, un budget sera alloué chaque année afin de donner ou redonner éclat à un quartier ou un village. Un ordre d'application sera déterminé suivant vos idées. **Quelques règles simples** : les projets devront être facilement réalisables, avec un minimum d'entretien et peu dangereux.

Vos idées sont à transmettre à la mairie et/ou à déposer chez un de vos conseillers municipaux. Merci pour votre aide et soyons fiers de notre environnement de vie...



PISCINE O'SOLAIRE DE SAINT-VARENT

Voici les horaires d'ouverture de la piscine O'solaire de Saint-Varent pour la saison 2014-2015.



	Ouverture au public		Cours de natation		Cours aquagym	Bébés nageurs
	Période scolaire	Vacances	Enfants	Adultes		
Lundi	10h - 12h 17h - 19h15	10h - 12h 15h - 19h		9h15 - 10h	12h30 - 13h15 19h - 19h45	
Mardi	17h30 - 19h15	10h - 12h 15h - 19h			12h30 - 13h15 19h - 19h45 19h45 - 20h30	
Mercredi	10h - 12h 17h30 - 19h15	10h - 12h 15h - 19h	16h - 16h30 16h45 - 17h15	9h15 - 10h 13h30 - 14h15	12h30 - 13h15 19h - 19h45	
Jeudi	17h - 19h15	10h - 12h 15h - 19h			12h30 - 13h15 15h15 - 16h 19h - 19h45 19h45 - 20h30	
Vendredi	17h - 19h15	10h - 12h 15h - 19h			12h30 - 13h15 19h - 19h45	
Samedi	10h45 - 12h15 15h - 18h	10h - 12h 15h - 18h				9h30 - 10h30
Dimanche	9h - 12h	9h - 12h				

Juillet/Août : fermé les mardis, mercredis et vendredis matins. Fermeture pour maintenance : septembre, décembre, avril et juin (jours à définir). **Renseignements** : Piscine O'solaire à Saint-Varent - ☎ : 05 49 67 61 48.

L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

« Les aidants dits naturels ou informels sont les personnes non professionnelles qui viennent en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment le nursing, les soins, l'accompagnement à la vie sociale et au maintien de l'autonomie, les démarches administratives, la coordination, la vigilance permanente, le soutien psychologique, la communication, les activités domestiques, etc. ». Définition proposée par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les aidants sont des conjoints, des ascendants et descendants mais aussi des amis ou des voisins, en général des femmes qui vivent avec leur proche. Certains exercent une activité professionnelle ou sont retraités.

Avec les partenaires sociaux, le CCAS souhaite rencontrer, individuellement dans un premier temps, ces personnes pour les connaître, pour évaluer leurs besoins, les informer de leur droit, les guider, les soutenir.

Vous accompagnez quotidiennement un proche malade, en situation de handicap et quel que soit son âge, prenez contact avec Nathalie RIVEAULT, à la mairie au 05 49 67 62 11.



COMM' GÉNÉRATIONS

Voici les animations du mois de novembre, proposées par le service Comm'GénérationS de la Communauté de Communes du Thouarsais.



Date	Horaire	Animations	Lieu	Tarif
Jeudi 13 ou Mercredi 26	15 h	Animation de territoire : Jeux de mémoire	Date en fonction du lieu d'habitation	Gratuit
Mardi 18	14h30	Mini loto avec de petits lots à gagner	Salle du CIAS à Saint-Varent	2,00 €
Vendredi 21	14h30	Salon de l'aviculture , 900 animaux à découvrir	Orangerie du Château	Gratuit
Jeudi 20 et jeudi 27	14h30	Atelier lecture à voix haute , accompagné par Dominique TERRIER	Petite salle du théâtre à Thouars	Gratuit
Lundi 24	14h30	Connaissance du monde : la Chine	Théâtre de Thouars	4,00 €

L'inscription est **obligatoire**. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 2,40 €. **Renseignements** : auprès d'**Elisabeth** et **Jessica** au 05 49 67 56 10.

ATELIER « ANGLAIS »

Le Centre Socioculturel souhaite ouvrir un nouvel atelier découverte, discussions ou perfectionnement en anglais. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le CSC au 05 49 67 52 80.



ET SI ON SORTAIT... ET SI ON SORTAIT...



MERCREDI 5 NOVEMBRE



“RACONTE-MOI... LES SORCIÈRES”, comptines, contes, lectures d'albums et surprises !!!

Des histoires émouvantes, surprenantes ou amusantes pour les enfants, proposées par la médiathèque municipale. Animation gratuite, sur réservation.

Réservations : Médiathèque municipale - ☎ : 05 49 67 54 41 ✉ : bibliothequestvarent@wanadoo.fr

SAMEDI 22 NOVEMBRE



REPAS d'après chasse, à 20h30, au Moulin du Pont. Organisé par l'« **ACCA de Saint-Varent** ».

Réservations avant le **17 novembre**
au 07 82 94 60 53 ou au 06 18 27 23 22.

JEUDI 27 NOVEMBRE



COLLECTE DE SANG, de 16h30 à 19h30, à l'espace Léonard de Vinci. Pour un premier don, une pièce d'identité est obligatoire.

Organisée par l'« **Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent** ».

MERCREDI 10 DÉCEMBRE



“CONTES & LOISIRS EN FAMILLE”, avec le Noël de Karabal **“Rock n'Christmas”**, à l'espace Léonard de Vinci.

Animations gratuites et ouvertes à tous.

Organisés par la « **Médiathèque Municipale** » et le « **CSC** »

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL, à la salle omnisports de Saint-Varent, de 10h à 22h sans interruption.

Organisé par l'association **“Les Talents Cachés du Saint-Varentais”**.

« **LE NOVIHÉRIA** » est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « Information et Communication ». Ce bulletin mensuel permet de diffuser, les informations relatives à la vie locale.

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités. Pour le bulletin du mois de décembre, toutes informations devront être transmises avant le 15 novembre.

Mairie : 05 49 67 62 11 - villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41 - bibliothequestvarent@wanadoo.fr



CITATION

« Un frère est un ami donné par la nature. »

Extrait « La mort d'Abel »

Gabriel LEGOUVÉ, (1764-1812)
Poète français

Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.